

Inauguration des résidences « Les Fragons », « Les Buis » et « Bosc » à Villenave d'Ornon

Jeudi 16 mai 2019, à 18h, la ville de Villenave d'Ornon et Gironde Habitat inaugurent les résidences Les Fragons, les Buis, et Bosc au cœur d'un nouveau quartier résidentiel, situé dans un environnement naturel de qualité ; en présence de Martine Jardiné, *Présidente de Gironde Habitat, Vice-présidente du conseil départemental de la Gironde, en charge du logement, de l'habitat, du développement social Conseillère départementale du canton de Villenave d'Ornon – Bègles*, Sigrid Monnier, *Directrice générale*, et Patrick Pujol, *Maire de Villenave d'Ornon, Vice-président de Bordeaux Métropole*.

Ces trois résidences s'intègrent dans le programme global d'aménagement du nouveau quartier du Bocage à Villenave d'Ornon qui compte au total un millier de nouveaux logements, afin d'adapter l'offre à la population de la commune qui aura progressé de 10 % à l'horizon 2020. Situé entre le centre bourg historique et le centre commercial Rives d'Arcins, ce nouveau quartier offre déjà une multitude de commodités à proximité favorisant le confort de ses habitants, comme des commerces (boulangerie, pharmacie, pôle médical, supérette...) et des équipements publics (groupe scolaire, espace culturel, médiathèque, les archives municipales, une crèche de 38 berceaux, un gymnase, un terrain multisports).

Une attention particulière a été apportée à l'aspect paysagé du site et plus de 60 % du quartier est consacré aux espaces verts et aux chemins.

Les Fragons

47 logements collectifs, livrés en 2015 - répartis en **2 T1 / 16 T2 / 20 T3 / 9 T4**



Architectes : Pascal Tesseire - Hugues Touton

Financements :

Etat :	100 000€
Conseil départemental :	36 000€
Bordeaux Métropole :	473 540€
1% logement :	24 000€
EDF :	3 350€
Fonds propres Gironde Habitat :	56 146€
Prêts :	5 174 099€
Coût Global :	5 867 135€

LOGEMENTS PLUS	<i>Loyers moyens</i>
T1 / SH : 34 m²	230€
T2 / SH : 47.6 m²	306€
T3 / SH : 64 m²	407€
T4 / SH : 85 m²	537€

Les Buis

30 logements collectifs, livrés en 2016 - répartis en **9 T2 / 14 T3 / 7 T4**



Architecte : Jean-Louis Mortanier

Financements :

Etat :	70 000€
Conseil départemental :	24 000€
Bordeaux Métropole :	306 440€
Regaz :	4 100€
Fonds propres Gironde Habitat :	491 574€
Prêts :	3 254 117€
Coût Global :	4 150 231€

LOGEMENTS PLUS	<i>Loyers moyens</i>
T2 / SH : 47.54 m²	300.74 €
T3 / SH : 72.83 m²	457.99 €
T4 / SH : 93.64 m²	586.48 €

Bosc

18 logements collectifs, livrés en 2016 - répartis en **6 T2** et **12 T3**



Architectes : Bernard Bourgeois & Loïc Mazières

Financements :

Etat :	63 494€
Conseil départemental :	15 000€
Bordeaux Métropole :	144 000€
Regaz :	3 100€
1% logement :	61 494€
Fonds propres Gironde Habitat :	442 408€
Prêts :	1 634 749€
Coût Global :	2 364 245€

LOGEMENTS PLUS	<i>Loyers moyens</i>
T2 / SH : 47.60 m²	322 €
T3 / SH : 78 m²	486 €

L'opération de la résidence Bosc a été complétée en 2017 par la livraison de 10 logements en accession sociale, la résidence Eden Cottage implantée à deux pas.

Ces trois réalisations bénéficient des certifications :

> RT 2012

> Certification Habitat et Environnement profil A, millésime 2012, délivrée par CERQUAL

Contact presse

Nicolas Hamm

Directeur de la communication et des relations publiques

06 78 56 31 00

n.hamm@gironde-habitat.fr